

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LES FREINS ET LES LEVIERS DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR METTRE FIN AU PHÉNOMÈNE, LA NOUVELLE ÉTUDE DE L'ONPE

Le 18/11/2022

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, le 24 novembre, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) dévoile les résultats d'une enquête inédite qui a suivi pendant un an un groupe de 30 ménages en situation de précarité énergétique dont la majorité bénéficient de dispositifs d'accompagnement. Cette première étude « longitudinale » identifie les leviers et les freins pour sortir les ménages de la précarité énergétique et propose des éclairages et pistes de réflexion sur l'impact de ces dispositifs sur les situations d'inconfort ou d'impayés et également sur les parcours de vie.

Trois facteurs de basculement dans une situation de précarité énergétique

L'enquête longitudinale et l'analyse des parcours des ménages identifient 3 séquences de basculement dans la précarité énergétique, à savoir :

L'emménagement dans un logement énergivore

Pour la majorité des ménages suivis, c'est bien le fait d'avoir emménagé dans un logement en « mauvais état / dégradé » et/ou « énergivore » qui les a fait basculer dans la précarité énergétique. Compte tenu du fait qu'ils disposent de revenus modestes et souvent instables, le fait de devoir chauffer davantage pour obtenir un niveau de confort satisfaisant engendre un « surcoût » de l'énergie qui vient déséquilibrer les capacités financières et amène souvent les ménages à adopter des pratiques de restriction voire de privation (ne pas se chauffer beaucoup, se retrancher dans certaines pièces de la maison, ne pas payer telle ou telle facture, se priver au niveau alimentaire ou vestimentaire).

Des accidents de parcours et/ou des déséquilibres budgétaires

Les « accidents de la vie » quand il y a séparation familiale, perte d'emploi, apparition de problèmes de santé ou d'un handicap réduisent les ressources financières, mais aussi, les ressources physiques et psychiques des ménages pour chercher une aide extérieure et entrer dans un parcours d'accompagnement.

Une dégradation progressive du logement ou des capacités des personnes

Un logement dégradé resté trop longtemps sans entretien ni travaux peut générer des problèmes de santé, accentués par le manque de chauffage et la mauvaise qualité de l'air. Le prix du confort peut être élevé : achat d'appareils performants, de matériels d'isolation, de matelas en cas de forte humidité, etc. ce qui conduit les ménages à supporter un inconfort permanent.

Focus : un phénomène qui s'inscrit dans la durée, surtout pour les propriétaires

Malgré des conditions de confort dégradées, les ménages restent souvent attachés à leur logement, de manière affective et / ou parce qu'il offre des avantages particuliers (localisation, jardin, configuration, taille, prix, etc.). Aussi, l'enquête montre que la majorité des ménages suivis sont en situation de précarité énergétique depuis qu'ils

occupent leur logement. Les propriétaires occupants sont proportionnellement plus nombreux que les locataires à subir sur un temps long la précarité énergétique en raison d'une mobilité plus faible dans le parc de logements, d'un accommodement plus important à l'inconfort, pouvant considérer la sollicitation d'une aide comme une forme d'« échec » à ne pas régler par eux-mêmes le problème.

Sortir de la précarité énergétique, plusieurs « trajectoires de réussite »

L'étude montre qu'il est possible de sortir de la précarité énergétique et apporte ainsi des éléments de réflexion sur les conditions requises et sur l'impact positif des dispositifs existants :

- Les propriétaires occupants qui ont pu sortir de la précarité énergétique ont bénéficié d'une approche intégrée et globale pour aboutir à la rénovation lourde de leur logement à moyen terme via **l'octroi de multiples aides existantes**. Ces « *success stories* » relatives à des chantiers ambitieux témoignent de la capacité de certains dispositifs à traiter de façon durable et globale la précarité énergétique des propriétaires-occupants.
- Les situations de précarité énergétique des locataires sont, quant à elles, plus délicates à démêler car s'il s'agit de convaincre les propriétaires bailleurs d'entreprendre des chantiers de rénovation. Ainsi, c'est en déménageant que les locataires sortent de leur situation d'inconfort, et le logement en mauvais état reste sur le marché de la location (en attendant l'obligation de rénovation des logements classés comme « passoires thermiques » à partir de 2024).

L'enquête longitudinale met en lumière la difficulté des dispositifs d'aide et d'accompagnement à s'articuler pour traiter les situations parfois complexes des ménages. En effet, les demandes d'aide sociale et technique sont le plus souvent décorréliées, avec parfois plusieurs années entre le premier contact avec des services sociaux et la rencontre d'un opérateur habitat. C'est essentiellement l'impayé d'énergie qui motive les ménages à contacter les travailleurs sociaux qui peuvent les orienter vers un parcours d'accompagnement aux travaux.

La réduction de la précarité énergétique suppose d'agir sur deux leviers principaux : assainir la situation financière (préalable) et agir sur « la qualité thermique du logement » avec une approche intégrée et globale.

Du repérage des ménages au suivi des travaux de rénovation, cette approche implique la cohérence et l'articulation des modes d'intervention, mais aussi le nécessaire renforcement des axes de travail suivants :

- le renforcement des multi-compétences des accompagnateurs (techniques, sociales et juridiques) ;
- la mise à disposition d'une offre d'accompagnement social et technique dans la durée reposant sur une meilleure coordination des professionnels, une simplification des dispositifs et une centralisation des informations sur les aides et dispositifs ;
- la révision à la hausse des moyens et des ressources dédiés à l'accompagnement (temps, budget).

Méthodologie : une approche longitudinale

Innovante par sa durée, l'approche longitudinale permet de suivre sur un temps long, à fréquences régulières, les situations des ménages en précarité énergétique et d'appréhender les interactions entre les professionnels de l'accompagnement et les ménages dans le cadre des dispositifs d'aide déployés pour réduire la précarité énergétique.

Pour aller plus loin

- Pour consulter le site de l'ONPE : <https://www.onpe.org>



155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)